



**PILIER 02 CENTRALITÉS ET MOBILITÉS :
La boucle du coeur de bruz**

Une synergie à trouver entre centre(s)-ville dynamique, transports en commun et communes voisines

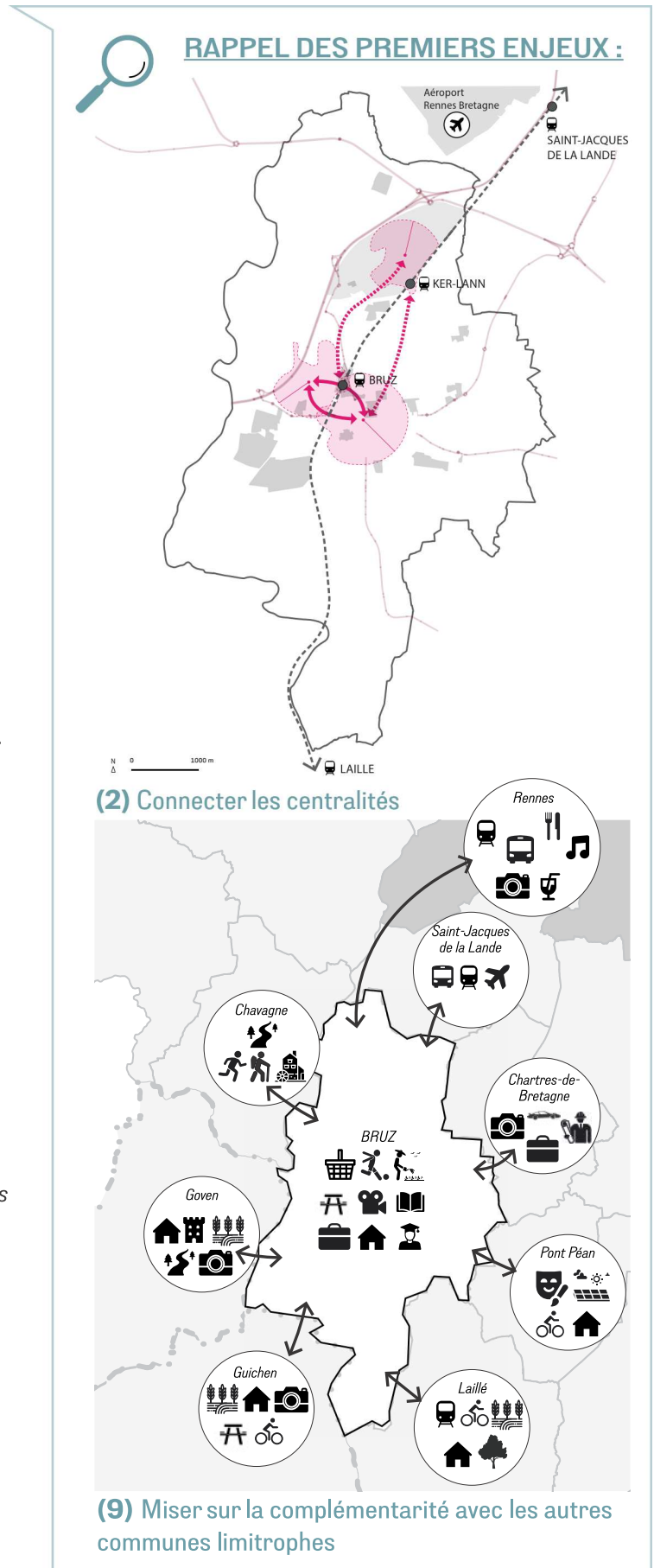
Le diagnostic a fait état d'un décalage entre la centralité historique de la commune et le quartier de Vert Buisson, qui s'est développé à l'ouest de la voie ferrée, en termes d'équipements notamment. De la même manière, le quartier de Ker Lann, campus universitaire excentré ne bénéficie pas du dynamisme du centre-ville.

Les enjeux issus du diagnostic tendaient alors à reconnecter les centralités, en améliorant notamment les mobilités douces. Il s'agit aussi d'identifier les équipements et services sur les communes limitrophes susceptibles de pouvoir être mises en commun pour en optimiser les fonctionnements et les coûts en visant une logique de frugalité foncière et logistique.

Ce chapitre du plan guide vise à :

- > Intégrer l'arrivée du tram-bus sur la commune de Bruz et profiter de son impact positif sur les aménagements de mobilités, les espaces publics et l'implantation des équipements
- > Conforter les services et équipements existants du centre-ville historique et équilibrer l'offre sur Vert Buisson
- > Connecter Ker Lann, nouveau quartier de vie au contact des équipements de la métropole.
- > Profiter des projets de mobilité pour générer des espaces de rencontre au coeur de la ville : aires de jeux, jardins, placettes, parvis,...

Par les secteurs de projets et les dynamiques en cours, il est question de hiérarchiser les aménagements urbains qui permettront à terme de constituer une « boucle » sur le centre-ville donnant la priorité aux modes doux, à l'intégration de la nature en ville,...



source : document DIAGNOSTIC ET ENJEUX - mars 2022

LES CONSTATS

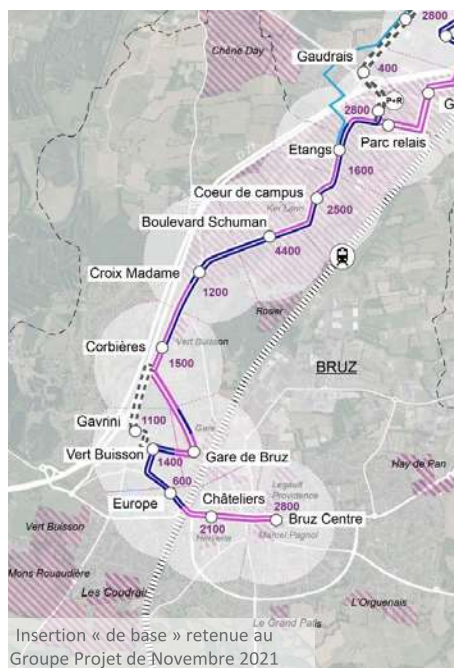
> Des orientations métropolitaines à prendre en compte en matière de mobilités

Dans les documents réglementaires, Bruz est indiqué comme :

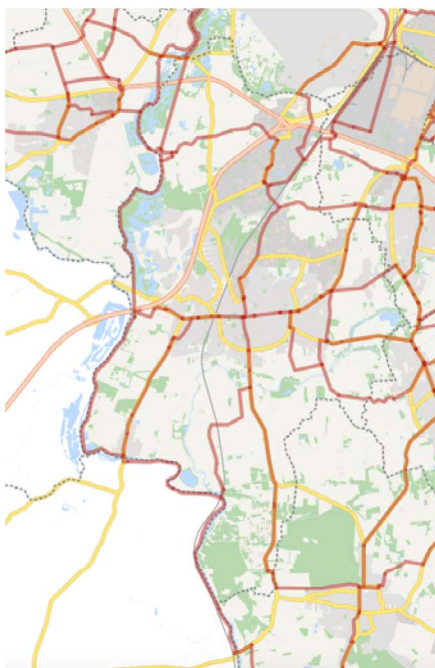
- statut d'articulation entre réseau d'armature et réseau d'accès au coeur de la métropole
- statut de pôle d'échange à l'échelle du territoire de Rennes Métropole (aménagement et mise en valeur)
- incluse dans le développement du schéma directeur vélo de la métropole (liaisons principales et alternatives)

Aujourd'hui, de nouveaux tracés sont en cours d'étude ou de réalisation. Ils sont à intégrer comme de potentiels points d'appui pour le plan-guide

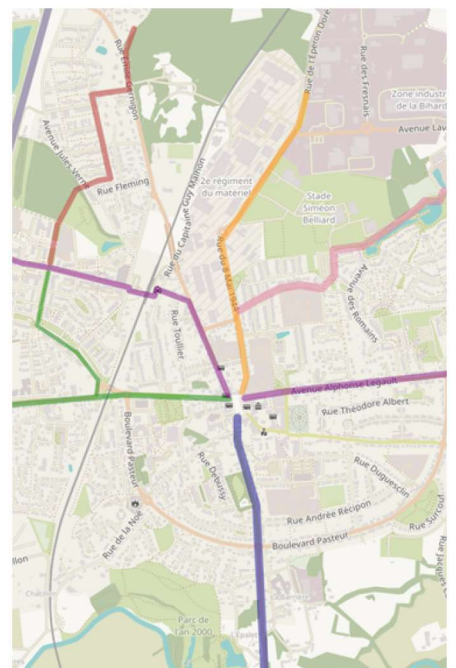
Le déploiement du projet tram-bus sur la métropole



Le schéma directeur vélo à l'échelle de la commune



Une réflexion en cours avec le comité piéton vélo pour les trajets vélos à étudier



Des réactions fortes et des envies qui s'expriment ...

Bilan du recueil de paroles (PODCASTS) et de la concertation publique (Ateliers et questionnaire en ligne)

« Il y a beaucoup de problèmes de circulation. Le matin, on met 20 minutes pour faire moins d'un kilomètre. »

parole d'habitant _ PODCAST n°4

« Il y a des problèmes de sécurité avec les vélos et les piétons. »

parole d'habitant _ PODCAST n°4

« J'aimais bien que les enfants aillent à pied sur les chemins. »

parole d'habitant _ PODCAST n°4

« Le bus est bien régulier, ça va. Aux heures de pointe, le bus est vraiment plus long. »

parole d'habitant _ PODCAST n°4

« Il manque une piste cyclable pour rejoindre Ker Lann à Vert Buisson. »
« J'aime bien la piste cyclable qui traverse la campagne. Près de l'aéroport, c'est plus dangereux. »

parole d'habitant _ PODCAST n°4

« Mon fils a pu découvrir énormément d'activités en sport et en musique, tout en restant à Bruz »

parole d'habitant _ PODCAST n°5

« Le train c'est génial ! En 7 minutes on arrive à la gare. »

parole d'habitant _ PODCAST n°4

La question de l'espace public et de la desserte des équipements devra se faire au travers des préoccupations évoquées avec les habitants durant les ateliers et échanges de concertation :

- Sécuriser les cheminements doux pour réduire le trafic routier en centre-ville
- Questionner le devenir des espaces publics : redonner de la place au végétal, au piéton et à de nouveaux usages

Dans ce cadre, l'attention au Vivre Ensemble est un élément retrouvé dans les différentes thématiques. L'espace public est un des éléments sur lequel retrouver des lieux de convivialité intergénérationnelle.

La nature en ville (6) : penser les usages, adapter la gestion



Faire des parcs et espaces verts :

- Des lieux vivants
- Multi-usages
- Multi-publics
- Avec une attention particulière à destination des jeunes



Se déplacer à, depuis, vers Bruz (4) : la sécurisation des cheminements doux

Un enjeu d'aménagement

- à l'échelle des voies elles-mêmes
- au niveau stratégique dans l'organisation de la ville : accessibilité, place de la voiture...
- Une anticipation nécessaire, mais parfois difficile



"Moins de voitures et plus de pistes cyclables pour plus de sécurité"



source : document AMO Concertation en accompagnement à l'étude urbaine de la ville de BRUZ à l'horizon 2035 / Comité de pilotage janvier 2023 / OB - Fabienne Kervarec et TANIT - Marion Bourhis

ÉTAT 00 (au lancement de l'étude)

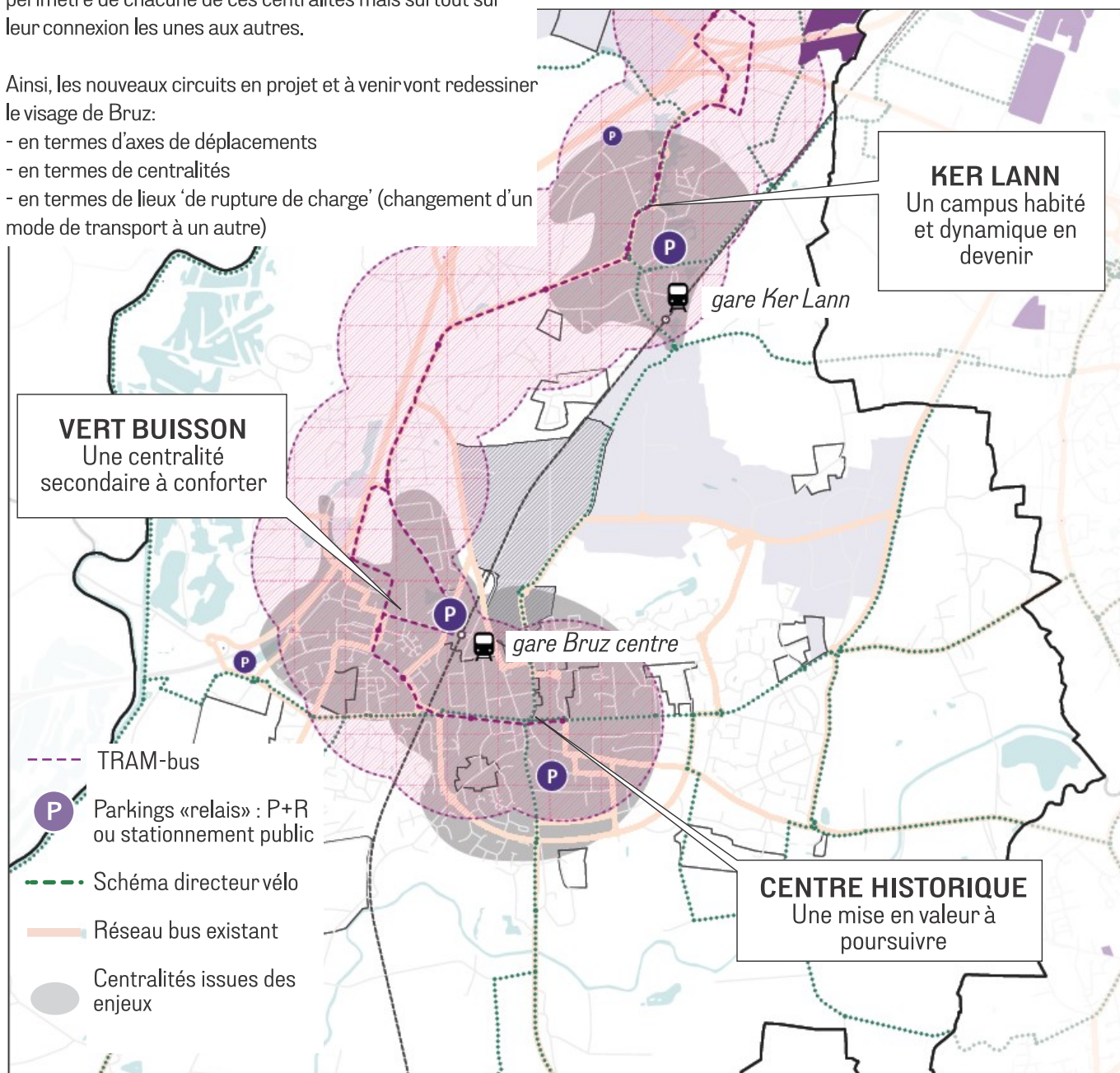
> L'arrivée de nouveaux modes de déplacements sur la commune à horizon 2035

Le diagnostic a permis d'identifier les centralités bruzoises et les atouts et contraintes de chacune d'elles. Dans le cadre des ambitions à échelle métropolitaine, les nouveaux circuits et modes de transports en commun auront un impact sur le périmètre de chacune de ces centralités mais surtout sur leur connexion les unes aux autres.

NOTA: Un plan de référence mobilité est en cours d'élaboration par Rennes Métropole

Ainsi, les nouveaux circuits en projet et à venir vont redessiner le visage de Bruz:

- en termes d'axes de déplacements
- en termes de centralités
- en termes de lieux 'de rupture de charge' (changement d'un mode de transport à un autre)



Croisement étude équipements

Reprise des conclusions de l'étude équipements menée par Alphaville en parallèle de l'élaboration du plan-guide sur les besoins et orientations en termes d'équipements

source : Etude de programmation des équipements publics / Comité de pilotage décembre 2022 / Alphaville

Des orientations ressortent en termes d'objectifs sur les centralités :

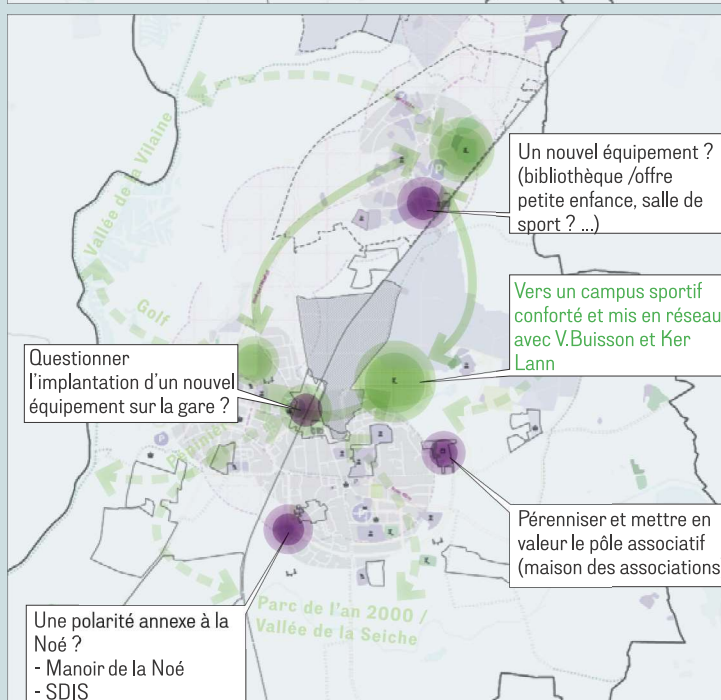
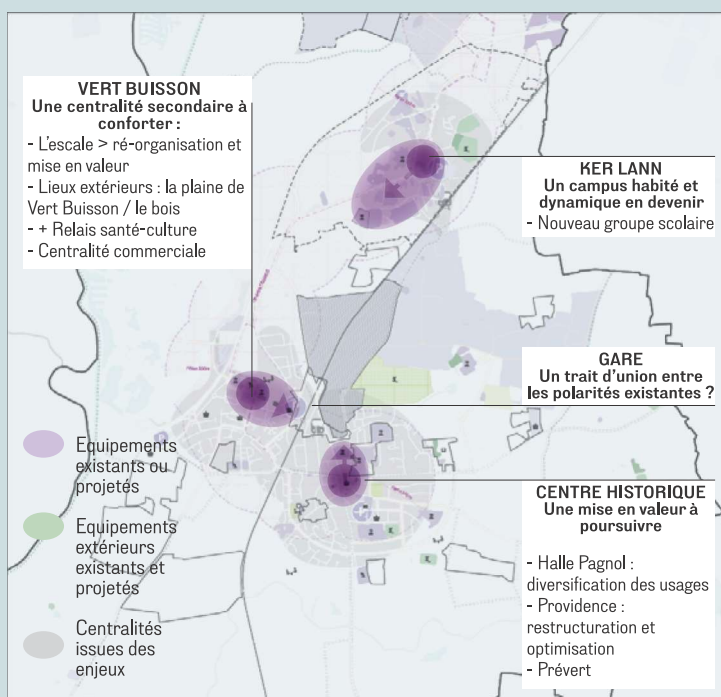
1/ Le confortement et l'équilibre à trouver entre les trois polarités en s'appuyant sur leurs caractéristiques

Il s'agit

- d'anticiper l'impact sur les équipements de l'augmentation du nombre d'habitants d'ici 2035
- d' « Encourager la sobriété foncière en privilégiant le « déjà là » (approche thématique) »
- de privilégier une approche par diffusion des équipements pour les répartir sur les différents quartiers de la ville
- de tester les programmes via de nouveaux modèles : urbanisme transitoire, hors les murs, ...

2/ De constituer des polarités « appuis » sur les secteurs stratégiques de la commune permettant une mise en réseau des équipements de la ville

- Les polarités annexes s'implantent sur les secteurs stratégiques ou en cours de mutation tels que : le secteur gare, le secteur de Noé, la maison des associations, la gare de Ker Lann par exemple,...
- Une structure d'équipements extérieurs (sport, détente, culture, déambulation) renforcée, mise en réseau et plus ouverte sur son environnement et l'espace public : COSEC / Plaine du Vert Buisson / Centre sportif Ker Lann / La Rabine / Cimetière.
- Cette intensification devra se compléter d'une structure commerciale dans le cadre des nouvelles opérations en renouvellement urbain
- Sur ce volet, le secteur de la gare est stratégique pour à la fois accueillir de nouveaux services, commerces et équipements éventuels et constituer un maillon des circuits sportifs et modes doux de la commune.



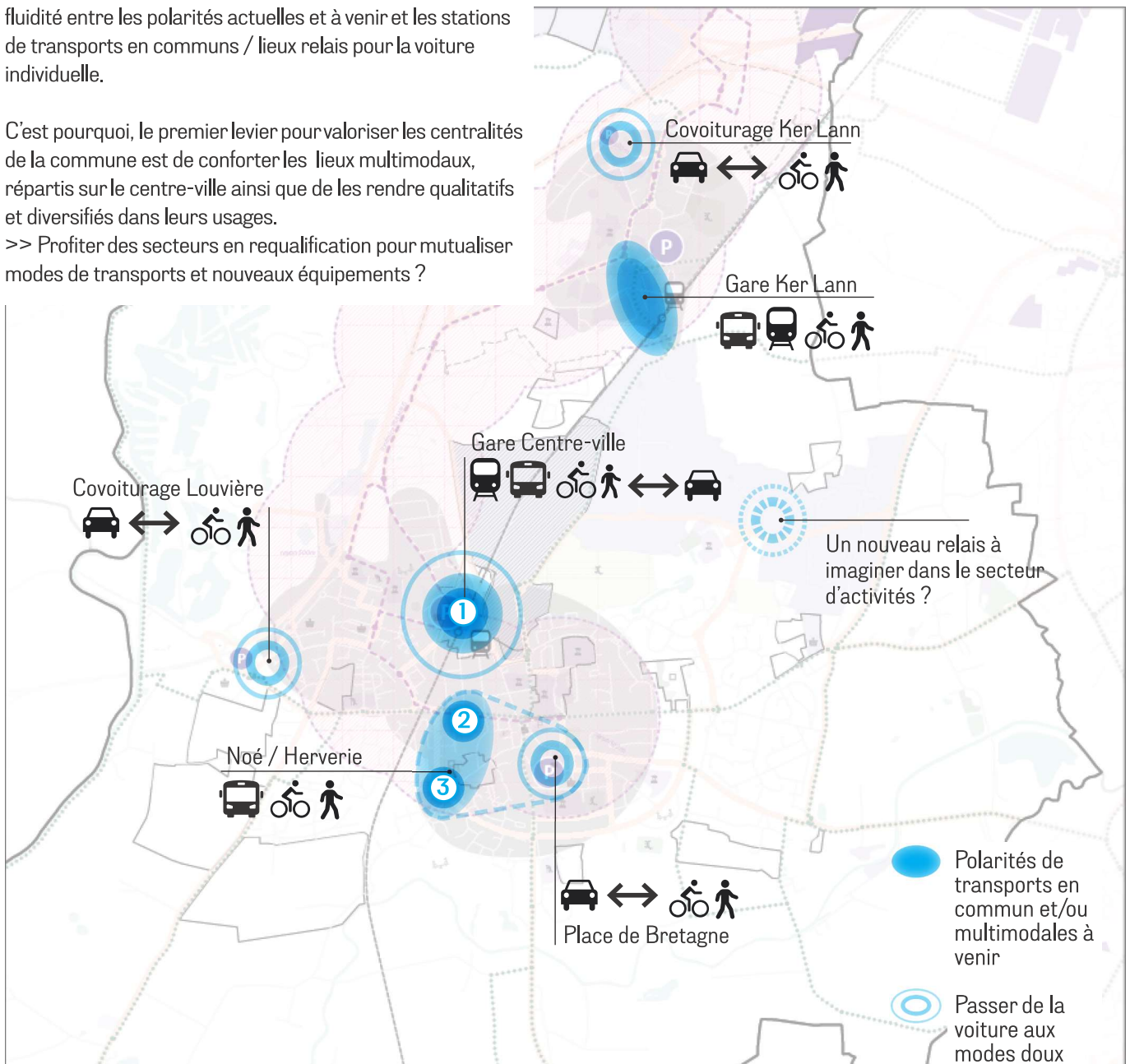
LEVIER 01 : > Générer des pôles de transports en commun qualitatifs et vivants ...

Mutualiser les efforts entre accueil multimodal et nouveaux équipements

La qualité du cadre de vie à Bruz tiendra en partie à la fluidité entre les polarités actuelles et à venir et les stations de transports en communs / lieux relais pour la voiture individuelle.

C'est pourquoi, le premier levier pour valoriser les centralités de la commune est de conforter les lieux multimodaux, répartis sur le centre-ville ainsi que de les rendre qualitatifs et diversifiés dans leurs usages.

>> Profiter des secteurs en requalification pour mutualiser modes de transports et nouveaux équipements ?



.. pour une diminution progressive de la voiture sur les espaces publics structurants

↪ MODES D' ACTIONS

Potentiels existants



①

Gare



②

Entre gare et centre ville



③

Arrêt de bus Noé



Propositions pour des espaces multimodaux qualitatifs



Rendre lisibles les stations de transports en commun

en proposant des repères visuels, une charte signalétique à l'échelle communale permettant de se rendre compte des distances et valorisant ces lieux d'attente comme espaces publics à part entière



Requalifier et fluidifier les axes entre transports en commun

en intégrant les différents modes de transports dans les profils de voies. Y intégrer une trame paysagère répondant aux enjeux de lutte contre les îlots de chaleur urbains et offrant un confort aux usagers



Enrichir les usages extérieurs aux abords des transports en commun et équipements publics

en valorisant les parcs, points de vue et paysages, proposer de nouveaux espaces de jeu, de sports, des pergolas permettant de faire des lieux d'attente de véritables lieux de convivialité

LEVIER 02 :

> Valoriser les espaces publics existants...

... pour des centralités aux identités variées et assumées !

Des centralités diversifiées et apaisées

Proposer aux habitants des espaces publics accueillants au sein de la commune :

- Favoriser des circulations apaisées et sécurisées
- Conforter et hiérarchiser les centralités existantes sans démultiplier les espaces publics
- Penser des espaces publics fédérateurs pour offrir aux habitants la possibilité de se retrouver, d'accueillir des événements, etc.

↪ **MODES D'ACTION** : des espaces publics accueillants

Potentiels existants



1 Place de Bretagne



3 Rond point de Boissousel



5 Parc de la Herverie



2 Place du Vert Buisson



4 Rond point Noé / Pasteur



6 Parc «pasteur»



Propositions pour des espaces publics qualifiés et piétonniers



Affirmer les PLACES

penser les places comme de réels espaces publics piétonniers fédérateurs pouvant accueillir des événements et participer à la vie de la commune, éviter les «places parking» tout en conservant du stationnement



Qualifier les ENTRÉES DE VILLE

intégrer des mobilités douces «prioritaires» sur les modes «tout voiture» créer des «places publiques» pour qualifier les entrées de villes, intégrer les transports en communs et valoriser le bâti existant

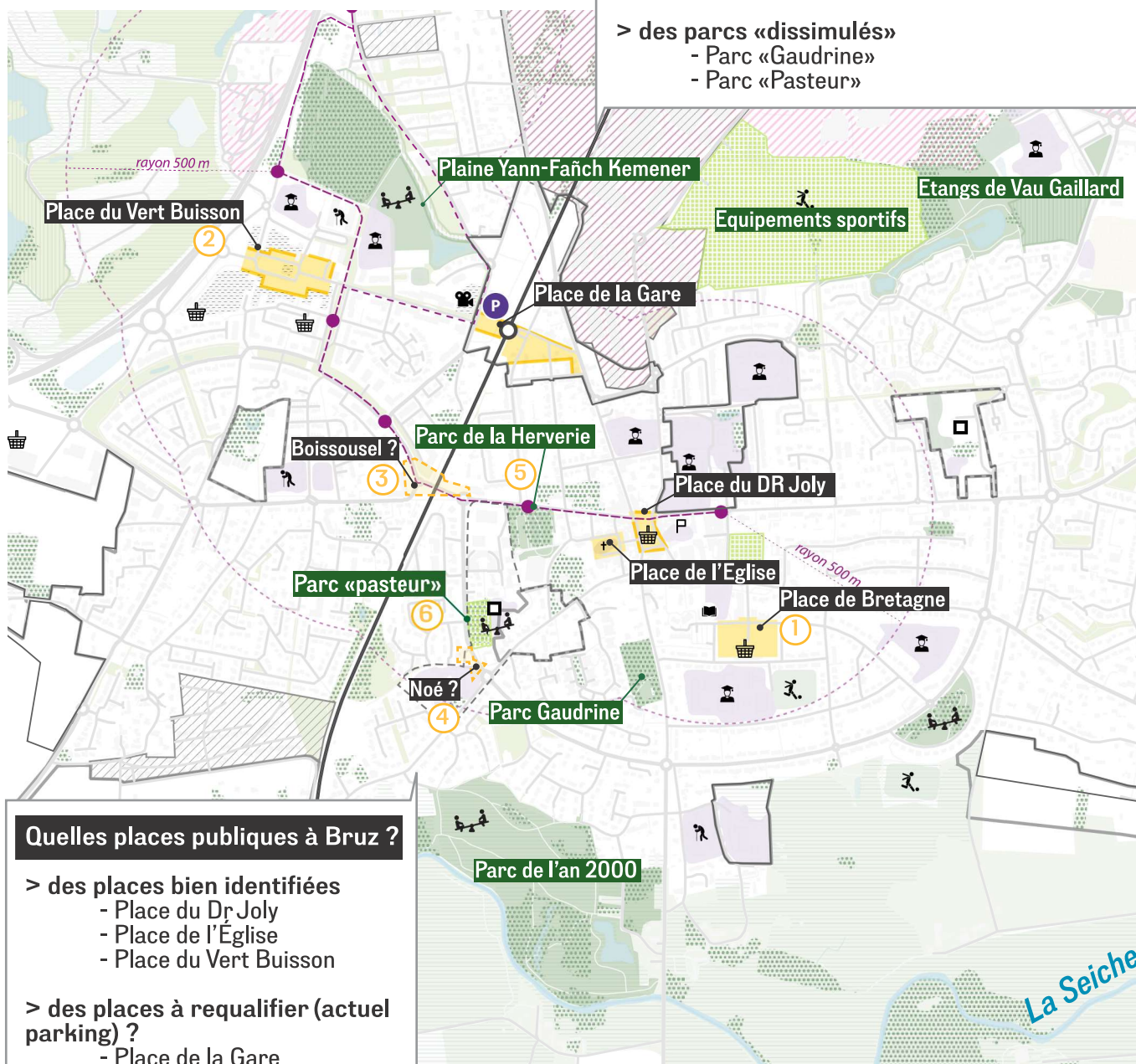


Valoriser les PARCS HISTORIQUES

intensifier les usages des parcs et jardins existants pour en faire des lieux de vie (pique-nique, jeux, végétation favorable à l'accueil de biodiversité...) ? valoriser les points de vue sur le territoire (parc de la Herverie)

Quels parcs et jardins à Bruz ?

- > des parcs historiques
 - Parc de la Herverie
- > des espaces de loisirs structurants
 - Parc de l'An 2000
 - Plaine du Vert Buisson
 - Equipements sportifs
- > des parcs «dissimulés»
 - Parc «Gaudrine»
 - Parc «Pasteur»



Quelles places publiques à Bruz ?

- > des places bien identifiées
 - Place du Dr Joly
 - Place de l'Eglise
 - Place du Vert Buisson
- > des places à requalifier (actuel parking) ?
 - Place de la Gare
 - Place de Bretagne
- > des futures places à imaginer ?
 - secteur Noé
 - secteur rd pt Boissousel

ESPACES PUBLICS

Places publiques

Parcs et jardins publics

LEVIER 03 : > Fluidifier les mobilités douces sur le centre ville : la boucle du coeur de Bruz

Un réseau de liaisons douces pour connecter les principales centralités

L'un des enjeux pour limiter l'usage de la voiture en centre urbain est de sécuriser les mobilités douces dans l'espace public. Celles-ci pourraient être intégrées de façon lisible et continue entre les différentes polarités : places publiques, parcs et jardins, arrêts de transport en commun... et suivant les différents statuts des voies : avenue, rue, allée, pont...

En complément de la sécurisation des mobilités, plusieurs pistes ont été identifiées pour favoriser les liaisons piétonnes et cycles : mettre en place de la signalétique pour se repérer, proposer des espaces ombragés (arbres), des espaces de détente (mobilier)...

➔ **MODES D'ACTION** : des mobilités douces à conforter et organiser

Exemples de potentiels existants



1

Passages au-dessus
des voies ferrées



2

Avenue Jules Tricault



3

Cheminement depuis la
Place de Bretagne



Propositions d'intégration des mobilités douces dans les espaces publics



«traversées sécurisées»
intégrer des cheminements doux larges
et sécurisés (piétons et cycles) aux
traversées existantes

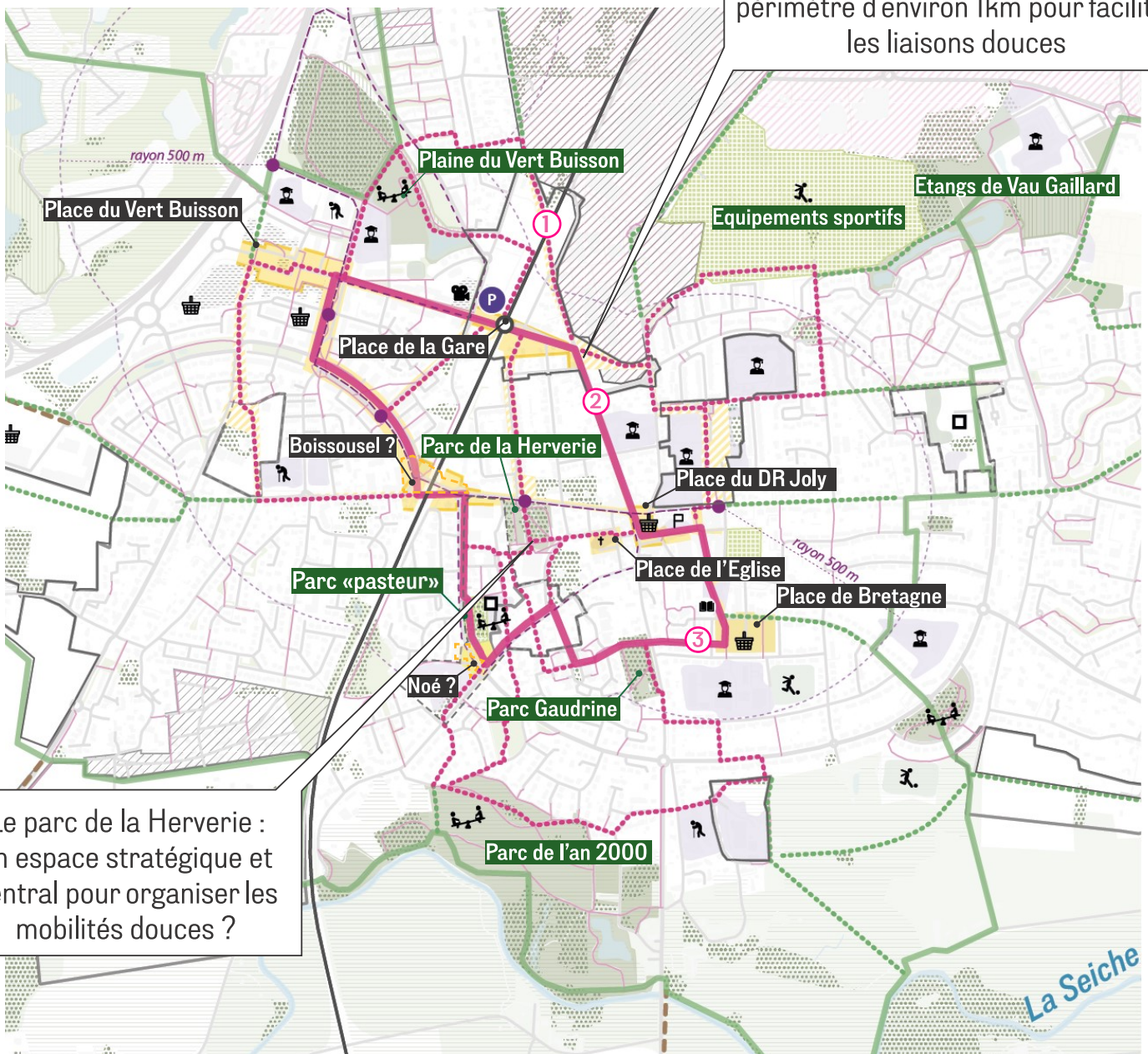


**«accompagnement végétal des
mobilités douces»**
penser des zones de fraîcheur et
d'ombre végétalisées, parallèles aux
cheminements, pour organiser les
différentes circulations



Valoriser les venelles
Intégrer des modes doux cycles et
piétons structurants

Une «boucle de centre-ville» dans un périmètre d'environ 1km pour faciliter les liaisons douces



Le parc de la Herverie : un espace stratégique et central pour organiser les mobilités douces ?

La boucle du cœur de Bruz n'est pas «un programme de travaux», elle a pour but de guider les choix. Elle aide à prioriser les actions en cas de requalification des espaces publics. Les nouveaux secteurs développés seront aussi l'occasion de travailler les segments de la boucle.

- MOBILITÉS DOUCES**
- Cheminements doux existants
 - Boucle «primaire»
 - Liaisons «secondaires»

SYNTHÈSE : Une synergie à faire émerger de l'échelle métropolitaine jusqu'à l'échelle locale

**Plusieurs degrés d'actions
pour conforter les centralités
de cœur de ville**



**3 Relier et séquencer par un
réseau de parcs issu des
potentiels existants**

**2 Conforter les polarités
et les espaces publics
associés**

**1 Accueillir les nouveaux
transports en communs
> De nouveaux lieux multimodaux**

